

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

28 mars 2025

---

**RÉFORME DE L'AUDIOVISUEL PUBLIC ET SOUVERAINETÉ AUDIOVISUELLE - (N° 118)****AMENDEMENT****N ° AC859**

présenté par

Mme Taillé-Polian, M. Amirshahi, Mme Arrighi, Mme Autain, Mme Balage El Mariky, Mme Belluco, M. Ben Cheikh, M. Biteau, M. Arnaud Bonnet, M. Nicolas Bonnet, Mme Chatelain, M. Corbière, M. Davi, M. Duplessy, M. Fournier, Mme Garin, M. Damien Girard, M. Gustave, Mme Catherine Hervieu, M. Iordanoff, Mme Laernoës, M. Lahais, M. Lucas-Lundy, Mme Ozenne, M. Peytavie, Mme Pochon, M. Raux, Mme Regol, Mme Sandrine Rousseau, M. Ruffin, Mme Sas, Mme Sebaihi, Mme Simonnet, M. Tavernier, M. Thierry et Mme Voynet

-----

**TITRE**

Rédiger ainsi le titre de la proposition :

« visant à s'attaquer au financement de la production audiovisuelle ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Par cet amendement le groupe Écologiste et Social souhaite modifier le titre de cette proposition de loi, afin qu'il soit en cohérence avec son contenu et ses objectifs.

Chaque année 440 millions d'euros sont investis dans les productions audiovisuelles françaises, faisant vivre des centaines de milliers d'emplois dans ce secteur économique. Avec cette réforme, le groupe Écologiste et social souhaite souligner les conséquences dramatiques sur la production et celles et ceux qui les produisent.